

Méthodologie adoptée par Le Cercle des amis de Guermaz
pour la réalisation du catalogue raisonné Guermaz

1. TITRES :

Les numéros attribués ne correspondent pas à la date de création des œuvres mais à la date de leur introduction dans le catalogue.

Ces numéros "d'identité" sont définitifs

Les titres sont attribués par l'auteur.

Dans les autres cas les titres sont en fonction de la représentation de la toile.

2. TECHNIQUE :

Description de la technique employée

Huile sur toile, sur bois, encre, etc.

3. DIMENSIONS :

Les dimensions données sont Hauteur par Largeur en cm

Les baguettes et encadrement ne font pas partie des dimensions.

4. SIGNATURE :

Les dates et endroit des signatures sont précisés.

En cas d'absence de précision, la date est estimée dans l'année du thème.

En cas d'absence de signature ou de facture, la toile est reconnue comme appartenant au peintre par un expert du peintre.

5. ILLUSTRATIONS :

Les photos de la toile sont prises le plus récemment possible.

Si la toile n'a pu être photographiée, il est précisé que l'illustration est une copie d'une photo ou que la reproduction est manquante.

La source des images doit être précisée : collectionneurs, amis, catalogues d'exposition, recherches en bibliothèque ...

6. HISTORIQUES :

Les collectionneurs sont mentionnés dans le cas d'autorisation.

Les appartenances à un musée ou autre institution sont précisées.

Dans le cas d'incertitudes, la mention Collection particulière est donnée.

En cas de vente publique mention en est faite indépendamment de son issue

7. EXPOSITIONS :

Les différentes expositions sont données dans l'ordre :

Ex : 1978, Paris, Galerie *Entremonde*

La distinction est faite entre expositions personnelles ou collectives

Notes :

Cette méthodologie est extraite avec de légères modifications du catalogue raisonné de Bissière (Galerie Jeanne Bucher)

Le logiciel utilisé est Encyclicia-K auquel des modifications et compléments ont été apportés à notre demande.